

Màj 03/10/2024

UE 1.2. Disciplinaire fondamentale - Approfondissement

9 ECTS

Cette UE disciplinaire fondamentale a un double objectif : 1°) permettre d'approfondir les connaissances dans l'une des spécialités correspondant aux parcours de la formation 2°) permettre à l'étudiant d'élargir son horizon à d'autres spécialités. Il s'agit d'un enseignement à choix. Huit enseignements constitutifs (EC) sont proposés. L'étudiant en choisit trois pour valider les 9 ECTS de l'UE.

Bloc de Compétences et de Connaissances-BCC 1 : Connaître les concepts de base en Biologie Santé

Compétences acquises (directes/indirectes) :

Cet enseignement contribue à fournir les compétences pour contribuer à une activité de recherche en Biologie-Santé (BC1), en préparant les étudiants à :

- cerner les enjeux de la recherche en Biologie-Santé ;
- organiser une veille bibliographique de la littérature scientifique internationale ;
- fonder des hypothèses sur les concepts les plus récents en recherche Biologie-Santé.

Enseignement à choix : 8 enseignements constitutifs (3 choix parmi 8)

- EC1 : Épigenétique
- EC2 : Génie génétique, outils moléculaires
- EC3 : Signalisation et régulation du métabolisme cellulaire
- EC4 : Apprentissage moteur et plasticité cérébrale
- EC5 : Régulation de l'expression des gènes chez les bactéries
- EC6 : Analyse structurale des biomolécules et imagerie
- EC7 : Canaux ioniques et physiopathologies
- EC8 : Omics (emprunté au master bioinformatique)

Contrôle des connaissances : 30% contrôle continu et 70% terminal écrit